

*République Algérienne Démocratique et Populaire*  
*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique*  
*Université Abdelhafid Boussouf-Mila*

*Faculté des lettres et des langues*  
*Département des lettres des langues étrangères –français-*

- + Niveau : Master I / SDL
- + Matière : Lexico-sémantique
- + Enseignant : Dr. AZZOUZI. Tarek
- + Semestre : 2
- + **COURS**

**Année universitaire : 2025/2026**

## COURS:4 - Les procédés de formation lexicale (1)

- *La dérivation, la composition et les abréviations dans la dynamique du lexique*

### ✚ Objectifs de l'enseignement :

- **Amener** l'étudiant à comprendre les mécanismes de création lexicale dans la langue française.
- **Développer** sa capacité à analyser la structure interne des mots.
- **Montrer** comment le lexique se renouvelle à travers la dérivation, la composition et les abréviations.
- **Initier** à la dynamique du lexique comme système en mouvement.

## □ Introduction

Le lexique d'une langue n'est pas figé : il s'adapte constamment aux besoins de communication des locuteurs. De nouveaux mots apparaissent, d'autres disparaissent ou changent de sens. Ce renouvellement s'explique par différents procédés de formation lexicale.

Dans ce premier module, nous allons nous concentrer sur trois procédés fréquents en français : la dérivation, la composition et les abréviations. Ces mécanismes permettent de comprendre comment de nouveaux mots s'ajoutent au vocabulaire, parfois à partir de racines anciennes, parfois sous l'influence de pratiques sociales ou de changements culturels.

### 1. La formation lexicale

La formation lexicale désigne l'ensemble des mécanismes qui permettent de créer de nouveaux mots dans une langue. Elle assure un renouvellement constant du vocabulaire, que ce soit pour nommer des réalités inédites, pour varier les registres ou pour adapter les usages.

On distingue habituellement deux grandes familles de procédés.

Les **procédés internes** reposent sur les ressources déjà présentes dans la langue. Ils utilisent des radicaux, des bases lexicales ou des affixes pour construire de nouvelles unités. Par exemple, à partir du verbe *chanter*, on obtient *chanteur* par suffixation, tandis que l'ajout d'un préfixe à *possible* donne *impossible*. Ces procédés s'appuient donc sur une logique morphologique qui met en relation des formes existantes.

Les **procédés externes**, en revanche, proviennent du contact entre langues. L'**emprunt** est le plus courant : le français a intégré *week-end* de l'anglais ou encore *ketchup* de l'américain. Ces apports enrichissent le lexique mais n'entrent pas dans le champ de ce cours.

Nous nous concentrerons donc sur les procédés internes, et plus précisément sur trois d'entre eux : la dérivation, la composition et les abréviations. La **dérivation** crée des mots par ajout d'affixes, comme *malhonnête* (préfixe *mal-* + *honnête*). La **composition** associe deux unités, par exemple *gratte-ciel* ou *pomme de terre*. Enfin, les **abréviations** réduisent la forme des mots ou expressions, qu'il s'agisse de sigles (*ONU*), d'acronymes (*OVNI*) ou de troncations (*fac* pour *faculté*).

Ces trois procédés illustrent la vitalité interne d'une langue et sa capacité à produire sans cesse de nouvelles formes en partant de son propre matériel.

## 2. La dérivation

### 2.1 Définition

La **dérivation** est un procédé interne de formation lexicale qui permet de créer un mot nouveau à partir d'un autre mot ou d'un radical. Elle repose sur l'ajout d'éléments appelés affixes, placés soit avant le radical (préfixes), soit après (suffixes).

La **suffixation** consiste à ajouter un suffixe qui modifie souvent la catégorie grammaticale du mot de base. **Par exemple**, le verbe *chanter* donne le nom *chanteur*, et l'adjectif *beau* devient le nom *beauté*. Le **suffixe** introduit ainsi un changement de forme mais aussi de fonction grammaticale.

**La préfixation**, en revanche, place un affixe devant le radical sans transformer sa catégorie. Ainsi, *possible* devient *impossible* avec le préfixe *in-*, *faire* devient *défaire*, et *honnête* donne *malhonnête*. Le mot conserve sa nature mais acquiert une nuance sémantique nouvelle.

Dans certains cas, préfixe et suffixe apparaissent ensemble : c'est la parasynthèse. Le verbe *enclaver* donne par exemple *enclavement* (*en-* + radical + *-ment*).

Il existe aussi deux cas particuliers. La dérivation régressive consiste à former un verbe à partir d'un nom : *ballon* → *ballonner*. La dérivation impropre, quant à elle, ne modifie pas la forme du mot mais change sa catégorie : le verbe *boire* peut devenir un nom dans l'expression *le boire et le manger*.

Ainsi, la dérivation met en valeur la plasticité du lexique, capable de générer de nouvelles formes à partir d'éléments déjà existants.

## 2.2 La dérivation suffixale

La dérivation suffixale est un procédé de formation lexicale qui consiste à ajouter un **suffixe** à une base lexicale. Le suffixe, placé après le radical, modifie souvent la catégorie grammaticale du mot de départ et peut introduire un sens particulier.

Un nom peut donner un adjectif : *courage* → *courageux*, *boue* → *boueux*. Un verbe peut donner un nom : *chanter* → *chanteur*, *juger* → *jugement*. Certains dérivés restent rares, comme *chantement*, mais d'autres, tels que *chanson*, se sont imposés dans l'usage. Un adjectif peut devenir un nom : *beau* → *beauté*, *dur* → *dureté*.

Plusieurs suffixes sont considérés comme particulièrement productifs car ils servent à créer un grand nombre de mots. Le suffixe **-eur** marque souvent l'agent : *lecteur*, *vendeur*, *chanteur*. Le suffixe **-age** peut indiquer l'action (*lavage*, *nettoyage*), le résultat (*fromage*), ou encore un ensemble (*feuillage*). Le suffixe **-ment** s'attache à des verbes pour former des noms d'action ou de résultat : *jugement*, *étonnement*, *développement*.

D'autres suffixes enrichissent le lexique avec des nuances variées. Le suffixe **-able** permet de former des adjectifs exprimant une possibilité ou une qualité : *lisible*, *lavable*, *supportable*. Le suffixe **-ette** produit des diminutifs ou des termes à valeur affective : *maisonnette*, *fillette*.

La dérivation suffixale illustre la capacité de la langue à produire des familles de mots liées entre elles. Elle offre des formes régulières, tout en laissant place à des créations plus marginales, parfois éphémères.

## 2.3 La dérivation préfixale

La dérivation préfixale consiste à placer un **préfixe** devant un mot existant. Contrairement à la suffixation, elle ne modifie pas la catégorie grammaticale, mais elle influe sur le sens. Ainsi, *heureux* devient *malheureux*, *possible* devient *impossible*, et *poser* donne *reposer*. Les préfixes expriment divers rapports : la **négation** (*inactif*, *malhonnête*, *défaire*), la **répétition** (*refaire*, *revoir*), ou encore la **localisation** (*subaquatique*, *international*, *transcontinental*).

## 2.4 La dérivation parasynthétique

La parasynthèse combine en même temps un préfixe et un suffixe. Le nouveau mot ne peut exister sans l'un ou l'autre des éléments.

Ainsi : Exemple :

- *nuit* → *ennuager* (préfixe *en-* + suffixe *-er*)
- *terre* → *enterrer*

Ce type de formation illustre une interaction directe entre le radical et deux affixes complémentaires.

## 2.5 La dérivation régressive

La régression consiste à supprimer un suffixe pour créer un nouveau mot, souvent un verbe.

**Par exemple**, *débrouillard* donne *débrouiller*, et *grattage* donne *gratter*.

Ce procédé réduit la forme pour produire une base verbale.

## 2.6 Cas particuliers

Certains dérivés restent transparents, comme *honnête* → *honnêteté*. D'autres, en revanche, sont devenus opaques avec le temps, rendant le lien avec la base moins perceptible.

**Par exemple**, *orgueil* n'est plus ressenti comme lié directement à *orgueilleux*.

Ce phénomène rappelle que la dérivation suit des règles, mais que l'histoire de la langue peut en brouiller la lecture.

## 3. La composition

### 3.1 Définition

La composition est un procédé de formation lexicale qui consiste à associer deux ou plusieurs bases lexicales afin de créer un mot nouveau. Contrairement à la dérivation, qui repose sur l'ajout d'affixes, la composition assemble directement des unités existantes.

Ce mécanisme peut aboutir à des mots soudés, liés par un trait d'union ou séparés. Ainsi, *portefeuille* est écrit en un seul mot, *arc-en-ciel* emploie un trait d'union, tandis que *pomme de terre* se présente en plusieurs éléments.

La composition produit des termes dont le sens peut être transparent, comme *ouvre-bouteille*, ou figé, comme *pomme de terre*, qui n'a plus de lien direct avec le fruit. On retrouve également des formes savantes issues du grec ou du latin, telles que *téléphone* (*télé-* = loin, *-phone* = son) ou *microscope* (*micro-* = petit, *-scope* = observer\*).

Ce procédé contribue à la diversité et à la précision du lexique en permettant de nommer de nouveaux objets, actions ou notions.

### 3.2 Les différents types de composition

**La composition** peut prendre plusieurs formes selon l'origine et la nature des éléments qui s'associent.

On distingue d'abord,

- **La composition savante**, qui repose sur des éléments d'origine grecque ou latine. Ces bases, souvent utilisées en sciences ou en techniques, permettent de créer des termes

spécialisés. **Par exemple**, *télévision* associe *télé-* (« loin » en grec) et *vision* (« voir » en latin), tandis que *sociologie* combine *socio-* (« société ») et *-logie* (« étude »).

- **La composition populaire**, en revanche, s'appuie sur des mots de la langue courante. Elle se retrouve dans la vie quotidienne, à travers des mots comme *casse-croûte*, qui évoque un repas rapide, ou *portefeuille*, formé de *porter* et *feuille*.
- **La composition hybride** associe des bases savantes et populaires. C'est le cas de *sociodrame*, qui mélange *socio-* et *drame*, ou de *micro-ordinateur*, combinant un préfixe savant (*micro-*) et un mot courant (*ordinateur*). Cette diversité illustre la souplesse de la langue dans la création lexicale.

### 3.3 Variations graphiques et orthographiques

**Les mots composés** ne suivent pas toujours la même logique d'écriture, ce qui crée plusieurs variations graphiques et orthographiques.

**Dans certains cas**, ils apparaissent avec un trait d'union, comme dans *porte-monnaie* ou *arc-en-ciel*. Le trait d'union permet de maintenir une unité visuelle entre les éléments tout en gardant la distinction de chaque mot. **D'autres composés**, au contraire, sont soudés et deviennent un seul mot, par exemple *portefeuille* ou *garde-robe*. L'usage tend parfois à privilégier la soudure au fil du temps, notamment lorsque le mot est très fréquent.

Certains **composés** restent séparés, tels que *chef d'œuvre*, *salle à manger* ou *machine à écrire*. Dans ce cas, la séparation laisse apparaître chaque élément, mais l'ensemble est perçu comme une seule unité lexicale. Ces variations dépendent à la fois de l'usage, de la tradition graphique et de l'évolution du lexique, ce qui explique la coexistence de plusieurs formes pour certains composés.

Les mots composés peuvent s'écrire :

- avec un trait d'union : *porte-monnaie*
- soudés : *portefeuille*
- séparés : *chef d'œuvre*

### 3.4 Cas de figement

Le figement se produit lorsque des mots composés perdent la transparence de leur sens et deviennent perçus comme une unité unique. Les éléments qui les composent ne permettent plus de deviner directement la signification.

**Par exemple**, *millefeuille* ne se comprend pas comme « mille » et « feuilles », mais désigne un gâteau. Ce phénomène rend le mot opaque et lui confère une stabilité dans l'usage, ce qui le rapproche d'un terme lexical simple malgré son origine composée.

## 4. Les abréviations

La tendance à réduire les mots ou les groupes de mots fait partie de la dynamique du lexique. Les abréviations répondent à un besoin de rapidité, d'économie linguistique et parfois de style. Elles se déclinent sous plusieurs formes, allant des sigles aux hybridations récentes, en passant par les troncations et les abréviations graphiques.

#### 4.1 Sigles et acronymes

Le sigle est construit à partir des initiales d'une suite de mots, mais il se prononce lettre par lettre. On rencontre ainsi ONU pour *Organisation des Nations unies* ou SNCF pour *Société nationale des chemins de fer français*. Dans ce cas, l'abréviation reste proche de l'écrit et s'impose dans de nombreux domaines institutionnels, scientifiques ou administratifs. L'acronyme, quant à lui, reprend aussi les initiales mais se lit comme un mot ordinaire. Ainsi, OTAN (*Organisation du traité de l'Atlantique Nord*) ou UNESCO (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*) sont intégrés au lexique courant, au point que leur origine n'est plus toujours perçue par les locuteurs. Certains acronymes deviennent même de véritables noms communs, comme laser (*light amplification by stimulated emission of radiation*) ou radar (*radio detecting and ranging*), aujourd'hui employés sans référence à leur formation initiale.

#### 4.2 Troncations

La troncation consiste à raccourcir un mot en ne gardant qu'une partie de sa structure. Cette réduction permet une utilisation plus souple et familière. On retrouve fac pour *faculté*, ciné pour *cinéma* ou encore auto pour *automobile*. Ces formes se diffusent dans la langue quotidienne et coexistent avec les mots complets, qui restent employés dans des contextes plus formels. La troncation illustre bien le passage entre registre soutenu et registre familier, montrant que le lexique s'adapte aux situations de communication.

#### 4.3 Abréviations graphiques

Ces abréviations sont liées surtout à l'écrit. Elles visent à gagner de l'espace, notamment dans les textes administratifs ou scolaires. On trouve ainsi M. pour *monsieur*, p. pour *page* ou etc. pour *et caetera*. Certaines abréviations graphiques sont restées très stables à travers le temps, en raison de leur utilité et de leur lisibilité. Leur usage dépend toutefois du contexte : dans un courrier officiel, elles apparaissent fréquemment, tandis que dans un texte littéraire, elles sont plus rares.

#### 4.4 Hybridations récentes

Les pratiques numériques et sociales ont favorisé l'apparition de nouvelles abréviations hybrides, mêlant sigles, troncations et emprunts. Dans les échanges rapides, l'écriture tend à se condenser. Des termes comme SMS (*Short Message Service*), e-mail ou appli (*application*) en témoignent. Ces formes circulent largement dans les conversations écrites et orales, traduisant une adaptation continue du lexique aux nouveaux usages. On observe même l'intégration de ces créations dans les dictionnaires, ce qui montre leur stabilisation progressive.

Ainsi, les abréviations, sous leurs différentes formes, participent à l'évolution du lexique et reflètent la créativité des usages linguistiques. Elles permettent de mesurer la souplesse de la langue, toujours en mouvement entre tradition et innovation.

### 5. La dynamique du lexique : interactions entre procédés

La formation des mots ne se limite pas à un procédé isolé ; il arrive que plusieurs mécanismes se combinent pour donner naissance à de nouvelles unités lexicales. Ainsi, un terme peut d'abord être créé par dérivation avant de subir une autre transformation, comme une abréviation.

**L'exemple d'informatique** → **informaticien** illustre une suffixation qui enrichit la base d'origine. De même, le mot **application** est réduit par troncation pour donner **appli**, très présent dans l'usage courant. Le procédé peut aussi concerner les composés : **gratte-ciel** devient **gratte-cieliste** lorsqu'on y ajoute un suffixe désignant une personne.

Ces croisements entre composition, dérivation et abréviation montrent que le lexique n'est jamais figé. Il évolue en fonction des besoins des locuteurs, qui adaptent les formes aux contextes de communication. La dynamique lexicale traduit donc une capacité constante de réorganisation et de renouvellement du vocabulaire.

#### □ Conclusion

La dérivation, la composition et les abréviations constituent des procédés productifs qui montrent la vitalité du lexique français. Leur étude met en évidence la créativité linguistique, la variété des usages et les évolutions liées aux pratiques sociales. Comprendre ces mécanismes aide à mieux saisir comment la langue s'adapte aux besoins de communication et à l'évolution des sociétés.

□ **Références bibliographiques :**

- Bauer, L. (2003). *Introducing Linguistic Morphology* (2<sup>e</sup> éd.). Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Bloomfield, L. (1933). *Language*. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mevel, J.-P. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Plungian, V. (2001). « Typologie morphologique et description des langues », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 96(1), 267-288.
- Rainer, F. (2015). « Morphology », in J. Taylor (éd.), *The Oxford Handbook of the Word*, Oxford University Press, 111-134.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.